

PROJET DE RESTAURATION DES DUNES DE LE GOULET

PROJET # 130 158

-RAPPORT FINALE



Préparé pour :

FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK



PRÉPARÉ PAR :

ALVINE BULGER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

PRÉPARÉ PAR :

ALVINE BULGER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sommaire

Les principaux objectifs du projet «Restauration des dunes de Le Goulet» vont permettre l'installation de structures restauratrices ayant pour but de diminuer l'impact de l'érosion et des inondations côtières le long des côtes de la municipalité. Il s'agira d'utiliser divers matériaux recyclables tels que les sapins de Noël, des branchages et même de vieilles cages à homard qui permettront de fixer le sable et d'en permettre l'accumulation afin de restaurer nos dunes. Elles constitueront une barrière naturelle de défense contre les risques d'inondation et d'érosion.

La municipalité compte réaliser environ un kilomètre de structures restauratrices en 2013, dans le cadre d'un projet pilote pouvant s'échelonner sur une période de 5 à 7 ans. Ce programme est une première pour une municipalité située sur le Golfe St-Laurent, alors qu'un projet semblable a déjà démontré son efficacité plus au sud-est dans la région de Cap-Pelé, le long du détroit de Northumberland.

Les travaux ont été réalisés selon la méthodologie «Protocole pour l'installation des structures restauratrices avec des sapins de Noël» de Vision H2O, bassin versant de Cap Pelé. Avec l'aide de M. Dominique Bérubé du ministère des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick et de Mme Mélanie Aubé de l'Institut de recherche sur les zones côtières de Shippagan, deux sites potentiels ont été identifiés pour débiter les travaux de restauration et a permis la réalisation de 3 000 pieds de murets ayant pour but de permettre l'ensablement le long de nos dunes au Village de Le Goulet.

Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Village de Le Goulet.....	5
2.1 Lieu du projet.....	6
2.2 Pourquoi restaurer les dunes.....	6
2.3 Un muret de produits recyclés.....	6
2.4 Sensibilisation, Éducation.....	7
2.5 Installation des pancartes.....	8
3. Protocole.....	14
4. Conclusion.....	14

Remerciements

Le Village de Le Goulet souhaite remercier le Fonds de Fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick pour leur soutien financier qui a été nécessaire à la réalisation de la Phase 1 de la restauration des dunes de Le Goulet. Sans cet appui financier, il n'aurait pas été possible de mettre en place ces infrastructures restauratrices faites avec des sapins de Noël.

Nous désirons remercier M. Dominique Bérubé du Ministère des Ressources Naturelles, Mme. Julie Cormier de Vision H2O, Mme. Mélanie Aubé de l'institut de recherche sur les zones côtières, M. Robert Capozzi et M. Lévis Thériault du Ministère de l'Environnement du N.-B.

Enfin, merci à toutes les municipalités de la Péninsule Acadienne pour la collecte d'arbres de Noël, à M. Gary LeBlanc de CSRPA (directeur pour Cogédes) pour le transport des arbres, ainsi qu'aux Messieurs Bernard Vienneau et Eddy Robichaud de la Baie de Petit-Pokemouche en nous autorisant de faire la coupe de cimes d'arbres sur leurs terres privées. Nous aimerions également remercier M. Michaël Godin, Président du Comité de gestion de la rivière Pokemouche, M. André Gozzo, Président du Forum des Maires pour leur appui au projet.

Alvine Bulger, DG
Village de Le Goulet



1. Introduction

Le Village de Le Goulet est le plus petit de la Péninsule acadienne avec une superficie de 5,59 Km. Il longe la côte du golfe du Saint-Laurent. Par ailleurs, on y retrouve une plage à l'état naturel qui se répand tout le long du littoral du village. Depuis quelques années, nous faisons face à des problèmes d'érosions et d'inondations. Nous avons un objectif de fixé; c'est de refaire nos dunes pour la protection de nos citoyens.

2 .Village de Le Goulet

Le Village de Le Goulet est une petite municipalité de 817 habitants. Nous faisant face à un gros problème d'érosion et d'inondation donc le projet de restauration des dunes s'avérait nécessaire pour contrer ces problèmes. Avec ces installations de structures restauratrices, cela ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble de notre village et de son entourage. Ces structures permettront de refaire nos dunes qui aujourd'hui ne sont plus existantes, contrôler l'érosion et freiner l'inondation.

Le projet consistait à :

- Préparer les poteaux pour tenir les sapins en place;
- Fixer les sapins aux poteaux;
- Attacher le tronc du prochain sapin à la tête du sapin déjà en place;
- Continuer d'ajouter des arbres de tête à tronc.

ÉTAPES POUR L'INSTALLATION DES STRUCTURES RESTAURATRICES

1. Préparer les poteaux pour tenir les sapins en place.
 - a) Poteaux de 6 pieds
 - b) Utilisez une masse pour enfoncer les poteaux dans le sable (approximativement 3 pieds du poteau devrait être enfoncé).



2. Fixer les sapins aux poteaux.

- a) Couchez le sapin de sorte qu'il soit parallèle au golfe (1). Ensuite placez le tronc de l'arbre de sorte qu'il dépasse le poteau pour permettre de l'attacher (2). Lorsque vous placé l'arbre, assurez-vous qu'il soit placé sur le côté du poteau qui est opposé au golfe (pour réduire les chances que l'arbre soit arraché par le courant pendant les tempêtes).



- b) Utilisez de la corde en biodégradable pour attacher le tronc au poteau.
 - i. Passer la corde et l'attacher au poteau (1).
 - ii. Ensuite prenez la corde et faites plusieurs tour de l'arbre et du poteau pour la sécuriser.

- iii. Finalement, faites un double nœud ou autre nœud serré pour s'assurer que l'arbre est bien fixé au poteau.



3. Attachez le tronc du prochain sapin à la tête du sapin maintenant en place.
- Chevaucher le tronc du deuxième arbre avec la tête du premier (1).
 - Enfoncez un deuxième poteau à l'intersection des deux arbres, soit de la même manière que l'étape 2a(2).
 - Attachez les deux arbres au poteau suivant la même directive décrite en 2b, sauf qu'on attache le tronc et la tête au poteau au lieu du tronc seulement (3).



4. Continuez d'ajouter des arbres de cette façon, de tête à tronc.



A) Ajouter un poteau à chaque intersection.



2.1 Lieu du projet

Avec l'aide de Monsieur Dominique Bérubé du Ministère des Ressources Naturelles, et de l'institut de recherche sur les zones côtières de Shippagan, 2 sites potentiels ont été identifiés pour débiter le projet de restauration et a permis la réalisation de 3000 pieds de murets ayant pour but de permettre l'ensablement le long de nos dunes au Village de Le Goulet.



2.2 Pourquoi restaurer les dunes

Le Village de Le Goulet est aux prises avec de sérieux problèmes d'érosions et d'inondations et afin de reconstituer les dunes de sables et protéger le village de ces problèmes causés par les marées de tempête, ce projet de 3000 pieds de murets doit avec l'aide du temps et de la nature se remplir de sable et constituer une dune plus grande que ce qui subsiste présentement.

2.3 Un muret de produits recyclés

Les travaux furent exécutés pendant une période de 15 semaines qui a débuté le 8 juillet 2013 pour se terminer 18 octobre 2013 et ont permis la création de 4 emplois. L'inventaire original de matériaux fut d'ailleurs constitué d'arbres de Noël recyclés dès janvier 2013, avec l'aide du service de gestion des déchets de la CSR (Commission des services régionaux) de bois et de cordes bio. Nous avons dû faire appel à des citoyens locaux et des citoyens de la Baie de Petit-Pokemouche pour se procurer des cimes d'arbres d'épinettes pour compléter le projet.

L'ouvrage de ce projet est aussi constitué de deux murets, soit un muret en arbres de Noël et d'épinettes, et un second en cages à homard recyclées. La construction de ces deux murets aura nécessité plus de 3000 arbres et environ 2000 cassiers.



2.4 Sensibilisation, Éducation

À l'aide de notre bulletin municipal, nous avons sensibilisé nos citoyens de ne pas se promener sur les dunes avec leurs camions, Vtt, et tout autre véhicules à moteurs. Deux différentes sortes de pancartes ont été faites et plastifiées, une indique le nom du projet et l'autre que les véhicules, Vtt et autres aux deux différents sites dont les travaux de murets ont été construits cette année. L'une des pancartes indique l'interdiction aux véhicules à moteurs de passer sur nos dunes et l'autre c'est une pancarte indiquant un remerciement à notre partenaire de Fonds en Fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick.

Message de sensibilisation en juin 2013 dans le bulletin municipal

La Trappe

Protégeons nos dunes

Il y a encore des gens qui circulent sur les dunes avec leurs camions, autos etc. Cette circulation écrase la végétation et la fait mourir. Ceci crée des brèches et fragilisent ainsi nos dunes donc plus rien pour retenir le sable laissant ainsi la place à l'érosion côtière. Les dunes jouent le rôle de brise-lames et de barrières naturelles qui nous protège de l'agitation de la mer. Nous, le conseil municipal vous demandons de bien vouloir éviter de circuler sur les dunes.

Merci de votre support habituel!

2.5 Installation des pancartes

Les pancartes attachées sur un long poteau en bois ont été installées directement aux 2 sites érigés en 2013.





La Trappe



Bulletin du village de Le Goulet

Édition 64

Septembre 2013

Intéressés par le projet de restauration des dunes de sable.

Une délégation de députés et sénateurs du Canada et de la France visite Le Goulet.



bs.vg. La délégation de parlementaire Canada-France a souligné sa présence à Le Goulet en signant le livre de visite de la municipalité. Nous apercevons assis, la Présidente de l'aile française de l'association, Madame Catherine Coutelle, Députée du Poitou-Charente à l'Assemblée nationale de Paris, et la Présidente canadienne, la Sénatrice Madame Claudette Tardif de l'Alberta et le Maire Wilfred Roussel. A l'arrière, M. Yvon Godin, député d'Acadie-Bathurst, Paul-Aimé Mallet, conseiller municipal et les députés et sénateurs canadiens et français.

Une délégation composée d'une quinzaine de députés et sénateurs canadiens et français, s'est arrêté à Le Goulet mardi le 3 septembre, afin d'en savoir plus sur le projet de restauration des dunes de sable de la municipalité.

Ayant à sa tête, la Sénatrice Claudette Tardif de l'Alberta, présidente de l'Association interparlementaire Canada-France et secondée par la coprésidente française, madame Catherine Coutelle, députée du Poitou-Charente à l'Assemblée nationale de Paris, la délégation a assisté à une présentation du Maire Wilfred Roussel à l'édifice municipal.

La délégation souhaitait en apprendre davantage sur l'histoire de Le Goulet, son lien avec la mer et les pêches, ainsi que les problèmes d'érosion et les menaces d'inondations majeures, face aux changements climatiques à venir.

La délégation a aussi pu discuter avec M. Élie Roussel, chargé du projet de restauration des dunes et avec le conseiller Paul-Aimé Mallet, responsable du dossier de l'aménagement portuaire et protection du littoral, de même qu'avec les employées municipaux, mad. Alvine Bulger et Sandra Young.

Cette visite à Le Goulet fut rendue possible grâce à l'initiative du député d'Acadie-Bathurst, M. Yvon Godin, qui a ainsi permis de sensibiliser de nombreux députés et sénateurs fédéraux de toute allégeance (conservateurs, libéraux et NPD étants présents), sur la problématique de l'érosion et des inondations face aux changements climatiques et sur nos besoins de financement.

Nul doute que d'avoir établi de nombreux contacts à Ottawa parmi la députation et les sénateurs, ne pourra que bénéficier à nos démarches de financement auprès du gouvernement fédéral dans les mois à venir, de déclarer le Maire Roussel.

Projet de restauration des dunes de Le Goulet

Le projet va bon train cette année et deux sites ont été retenus pour la réalisation des murets de rétention. À date, plus de 1200 pieds de murets ont été réalisés.

Ce projet s'est fait en collaboration avec le Ministère de l'Environnement qui sont venus sur place avec leur spécialistes constater l'avancement des travaux et ont appréciés ce qui était réalisé à date de la façon dont cela a été fait.

Les murets de rétention du sable sont construits en double, à savoir qu'une rangée de sapins et branches constitue un muret et une autre rangée de vieilles cages à homard est placée en parallèle, afin de doubler la largeur des murets, ce qui permettra une meilleure emprise du sable.

Ce qui est construit n'est pas un barrage afin d'arrêter la mer, mais il s'agit d'effectuer des travaux qui vont permettre l'accumulation du sable, afin de reconstruire nos dunes à moyen terme.

La population de Le Goulet doit comprendre qu'un tel travail ne donnera des résultats que sur une période de 5 à 7 ans.

Ce projet est un projet pilote qui va s'échelonner sur tout ce temps, en autant que nous puissions continuer d'obtenir de l'aide du gouvernement provincial.



Nous demanderons également au gouvernement fédéral d'être à l'écoute car le village de Le Goulet espère recevoir de l'aide financière de leur part et nous entamerons des démarches en ce sens aux cours des prochaines semaines. Il reste sept semaines de travail à faire à ce projet qui va se terminer le 19 octobre. Nous sommes toujours à la recherche de matériaux que les gens voudraient se départir, comme des vieilles cages à homard, des cimes (top) d'arbres de sapins et des piquets de six pieds.

Élie Roussel
Chargé de projet





La Trappe



Bulletin du village de Le Goulet

Édition 65

novembre 2013

Invitation au public Conférence sur l'érosion côtière

.....ENTRÉE GRATUITE

Le mercredi 6 novembre à 19h Édifice Municipale de Le Goulet **M. Rémi Donelle**, coordonnateur de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac, fera une présentation concernant l'érosion côtière.

Monsieur Donelle présentera des approches douces expérimentées dans le sud-est du N.B permettant de freiner **l'érosion des dunes**.

Dans ce secteur les acteurs, ont misé sur une **accumulation de sable** avec des clôtures, des sapins de Noel et la plantation d'Ammophile.

Remi a aussi été impliqués dans plusieurs projets de **mesure de l'érosion** (suivi du recul des côtes).

Cette conférence sera l'occasion pour lui de partager quelques résultats et aussi ce qu'il a appris concernant les défis reliés à la mesure d'érosion des côtes par des groupes communautaires.

Cette activité est organisée dans le cadre des activités du baccalauréat en Développement Durable et Zone Côtière de l'UMCS (anciennement bac. GIZC).

Ce baccalauréat forme les futurs leaders du développement durable pour nos régions.

Bienvenue à tous
Mercredi 6 novembre 2013
19h00
L'Édifice Municipal

Projet de restauration des dunes de Le Goulet



Le projet de restauration des dunes de Le Goulet d'une durée de 15 semaines s'est terminé le 19 octobre dernier. Un total de 3 000 pieds de murets a été réalisé sur les deux sites qui avaient été retenus. Divers matériaux recyclables ont été utilisés tels les sapins de Noel, des cimes (top) d'arbres des sapins, des branchages, des vieilles cages à homard, qui permettront de fixer le sable et d'en permettre l'accumulation afin de restaurer nos dunes à moyen terme.

Deux différentes sortes de pancartes ont été faites et plastifiées. Une indique le nom du projet et l'autre que les véhicules sont interdits au bord de la mer. Elles ont été posées sur les deux sites qui ont été choisies et à des endroits différents.

Suite en page 5



CONFÉRENCE DE PRESSE À LE GOULET

Objet : projet de restauration des dunes à Le Goulet.



Le vendredi 22 novembre a eu lieu à l'édifice municipal une conférence de presse portant sur notre projet de restauration des dunes à Le Goulet. La conférence a été suivie d'une visite des travaux de restauration le long des côtes du village.

Le maire Wilfred Roussel, le conseiller et responsable du dossier Paul Aimé Mallet, Élie Roussel, chargé de projet et Mélanie Aubé de l'institut de recherche sur les zones côtières ont présentés un compte-rendu du projet, entamé au cours de l'été 2013.

Plusieurs médias ainsi que des représentants municipaux étaient présents à cette conférence de presse.



Plein d'arbres de Noël

La Péninsule appuyait Le Goulet



Notre maire, Wilfred Roussel, est fier de poser devant le résultat d'un effort communautaire pour aider sa communauté de Le Goulet.

On le savait déjà que la coopération et la collaboration étaient à l'honneur en Acadie, mais quand elles se manifestent, c'est toujours agréable et il faut le souligner.

Depuis que la municipalité de Le Goulet travaille fort pour contrer les attaques de la mer sur le terrain, voilà que cette année, pour soutenir ses efforts en ce sens, la Commission de gestion des déchets suggérait aux citoyens de toutes les municipalités de la Péninsule acadienne de déposer leurs arbres de Noël naturels pour qu'ils soient transportés à Le Goulet.

Ainsi, tous ces arbres seront utilisés pour continuer de former un rempart contre les invasions de l'eau salée et permettre à la nature d'attraper le sable des fonds marins dans les branchages de ces arbres et former un muret protecteur.

La Commission de gestion des déchets publiait dans tous les échos de la Péninsule une publicité en ce sens et la rédaction du Réseau des Échos reprenait l'information sous forme de textes avec photo dans tous ses échos publiés à Bas-Caraquet, Caraquet, Tracadie-Sheila, Shippagan, Lamèque et Ste-Marie-St-Raphaël. □

Chaque année les responsables de la collecte des déchets, autrefois appelés COGEDÉS, invitaient les citoyens de toutes les municipalités de la Péninsule acadienne à apporter leurs arbres de Noël à leur édifice municipal respectif.

C'était, autrefois, pour faire déchiqueter ces arbres et en faire des copeaux de bois. Il fallait payer pour la location de ces services (équipement spécialisé) et ça entraînait dans le budget de COGEDÉS.

Cette année, c'était différent. D'abord parce que l'organisme n'existe plus de la même manière, c'est maintenant un département de la Commission des services régionaux (CSR4) qui regroupe toutes les municipalités de la P.A. Aussi, notre maire est le président de cet organisme. Et comme tous les maires de la Péninsule siègent à cette commission, il est plus facile ainsi de travailler ensemble.

Notre maire apporta l'idée de récupérer les arbres rendus inutiles pour que Le Goulet les utilise pour stopper l'érosion de ses berges. Il n'en fallait pas plus pour que toutes les municipalités contribuent à ce beau projet communautaire. Ainsi, Le Goulet se retrouvait avec près d'un milliers d'arbres qu'il sera possible de fixer pour bloquer le sable et créer un remblai presque naturel. □



Le maire, le conseil et les employés du village de Le Goulet vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

BONNE ANNÉE 2014!

Photos des kiosques :

La délégation a aussi pu discuter avec M. Élie Roussel chargé du projet de restauration des dunes.



PROJET DE RESTAURATION DES DUNES DE LE GOULET

3. Protocole

Le Village de Le Goulet a pris le protocole de Vision H 2 0 de Cap-Pelé. Le superviseur a été directement sur les lieux visités leurs infrastructures et a été en contact constamment avec eux. À Le Goulet, concernant notre installation de murets, au lieu des piquets comme à Cap-Pelé, nous avons utilisé des poteaux en bois de 6 pieds et on les a planté 3 pieds de profondeur. Aussi, au lieu de mettre une rangée de sapins, nous avons installé 2 rangées de sapins attachées avec de la corde biodégradable.

4. Conclusion

Ce projet a permis d'évaluer et de planifier la restauration naturelle des dunes du littoral de Le Goulet, une activité pouvant être un bel exemple pour toutes les autres municipalités désirant à protéger leurs zones côtières. Nous avons déjà fait une demande aux municipalités de la Péninsule acadienne afin d'identifier un site pour un dépôt d'arbres de Noël dans chacune des municipalités à l'occasion des fêtes. De cette façon, nous espérons obtenir une plus grande quantité de sapins pour la seconde phase de notre projet 2014.

Si le projet de construction de murets a représenté un travail d'environ un kilomètre de longueur en 2013, il n'en demeure pas moins que la totalité du projet doit s'étirer sur approximativement 4.5 kilomètre, avant de finaliser les travaux sur l'ensemble des côtes du village. Ce projet d'ensablement nécessitera donc une intervention continue de 4 à 5 ans, et pourrait demander d'autres interventions ponctuelles dans le futur. Nous avons eu les grandes marées en décembre, et notre superviseur du projet de cet été s'est déplacé pour voir si qu'il y avait eu des dommages causés par ces grandes marées et tout enthousiasmé, il s'est empressé de venir au bureau municipal pour nous informer que rien avait bougé et que même le sable avait commencé à s'accumuler dans nos structures restauratrices. Donc, si nous capitulons, on peut déduire que ce projet est très positif et de bonne augure pour dans le futur.



RECOMMANDATION POUR L'ANNÉE 2014.

- Réévaluation en 2014 des travaux de Restauration des Dunes de Le Goulet qui ont été faite en 2013
- Initier la Phase II du projet de Restauration des Dunes de Le Goulet.

LE GOULET AURA 600 NOUVEAUX ARBRES DE NOËL POUR SON MURET DE DUNES

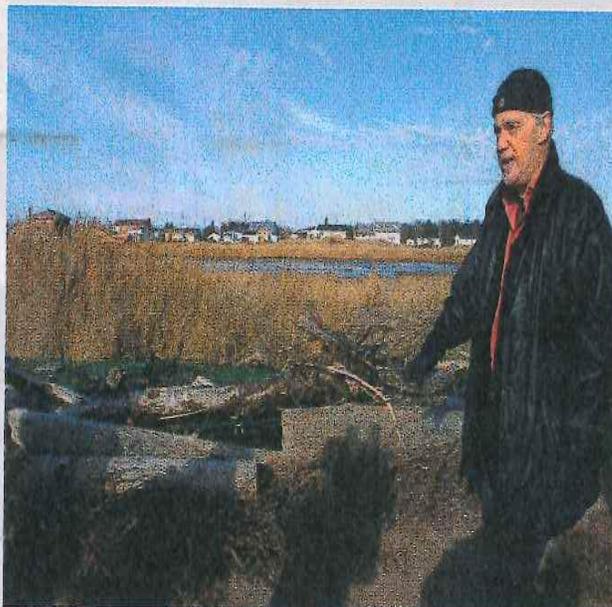
La municipalité de Le Goulet bénéficiera de près de 600 arbres de Noël additionnels recyclés pour poursuivre son projet de protection artificielle de ses berges. La cueillette a été bonne à travers les communautés de la Péninsule acadienne, a confirmé Paul-Aimé Mallet, conseiller municipal au village et responsable du dossier.

Réal Fradette, L'Étoile

★ Ces arbres naturels, dépourvus de leurs attraits des fêtes et actuellement entreposés dans un secteur non loin des berges, viendront s'ajouter dès ce printemps aux quelque 3000 qui ont été mis en place dans la première année de ce projet pilote.

«On voudrait fabriquer au moins 1000 mètres de barrage cet été et avec ce que nous avons reçu, nous pourrions en faire environ 300. Dans des endroits, nous allons continuer le muret déjà en place. Dans d'autres endroits, nous les installerons là où nous avons besoin le plus de sable. Nous sommes contents parce que la réponse du public a été bonne», a expliqué le responsable.

Le ramassage de ces sapins a été rendu possible grâce à la collaboration du service de gestion des déchets de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne. Les 14 municipalités avaient même prévu des sites de dépôt spécialement affectés à ce projet.



Le maire de Le Goulet, Wilfred Roussel, avait présenté à la presse en novembre les résultats des premiers travaux du projet pilote de dunes artificielles près du village. Photo Réal Fradette, L'Étoile (archives)

L'Institut de recherche sur les zones côtières à Shippagan, le ministère des Ressources naturelles, le Fonds en fiducie en environnement et la Société de développement régional sont aussi des partenaires.

Afin de reconstituer les dunes protectrices des côtes du village, l'administration municipale de Le Goulet a commencé ce projet original en juillet 2013.

Les berges longeant la communauté ont souvent été lourdement endommagées par de fortes tempêtes et des marées extrêmes depuis quelques années. Plusieurs se souviennent encore des méga-tempêtes de décembre 2010.

L'eau salée de la mer avait alors passé facilement par-dessus ces barrières naturelles et s'était infiltrée dans les rues et les sous-sols de résidences en plus de contaminer les sources locales d'eau potable.

Sous l'effet du vent et de la nature, ces murets artificiels auxquels on a ajouté des morceaux de bois et des trappes de homard désaffectées vont se remplir graduellement de sable et ainsi construire une dune plus grande que celle qui subsiste actuellement. Il y a également de l'ensablement possible avec la contribution de la Ville de Shippagan. Le dragage du sable et des sédiments à l'occasion des rénovations au port

devrait fournir quelque 15 000 mètres cube de matière première, dont le tiers dès cet hiver.

Après seulement quelques mois, il semblerait que ce système fonctionne bien. Le maire Wilfred Roussel en avait d'ailleurs fait un bilan positif lors d'une visite guidée des lieux des médias locaux, à la fin de novembre.

«On ne peut pas encore dire que c'est un succès, mais pour une première expérience, on pense que ça va plutôt bien. Il faudra attendre de trois à cinq ans pour déterminer si ce sera effectivement un succès, selon l'accumulation du sable dans ces murets et comment ils vont nous protéger pendant les tempêtes», a spécifié Paul-Aimé Mallet.

Pour l'instant, la glace et la neige qui se sont accumulées en ce début d'hiver font le travail, a-t-il remarqué. En plus de protéger naturellement la dune, elle épargne les murets artificiels des intempéries.

L'idée pourrait fort bien être copiée dans d'autres municipalités côtières de la Péninsule acadienne aux prises avec le même problème. Maisonnette a d'ailleurs déjà fait part de son intention d'étudier sérieusement les résultats obtenus à Le Goulet.

BOUTIQUE CHANTAL ET ROGER
VÊTEMENTS HOMME ET FEMME

395-7423

VENTE AVANT INVENTAIRE

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX!

20\$ 29\$ 39\$

Les nouveautés Printemps-Été 2014 arriveront bientôt!

Prop: Chantal Robichaud et Roger Chiasson
3533, rue Principale, Tracadie-Sheila
lacollegienne01@hotmail.com

Autres photos du projet de restauration des dunes de Le Goulet.



Photos des travaux d'ensablement sur les dunes de Le Goulet.



Sur la photo de gauche à droite : Dominique Bérubé, Ministère de l'environnement, Chauffeur de camion et Daniel Sonier du ministère de l'environnement.



Conférence de presse du 22 novembre 2013

**Invitation
Conférence de presse**

Objet : projet de restauration des dunes à Le Goulet.

Lieu : Édifice municipal de Le Goulet.

Date : Vendredi le 22 novembre, 10h30 am.

La municipalité de Le Goulet présentera un compte-rendu de son projet de restauration des dunes à le Goulet, entamé au cours de l'été 2013.

Cette conférence de presse aura lieu à l'édifice municipal et sera suivie d'une visite des travaux de restauration le long des côtes du village.

Veillez s'il vous plait, confirmer votre présence auprès de l'administration municipale.

Sandra Young
Secrétaire municipal.

Tel : 506-336-3272

Courriel : villagelegoulet@nb.aibn.com

Seront Présents : Paul-Aimé Mallet, conseiller responsable du dossier
Élie Roussel, Chargé de projet

